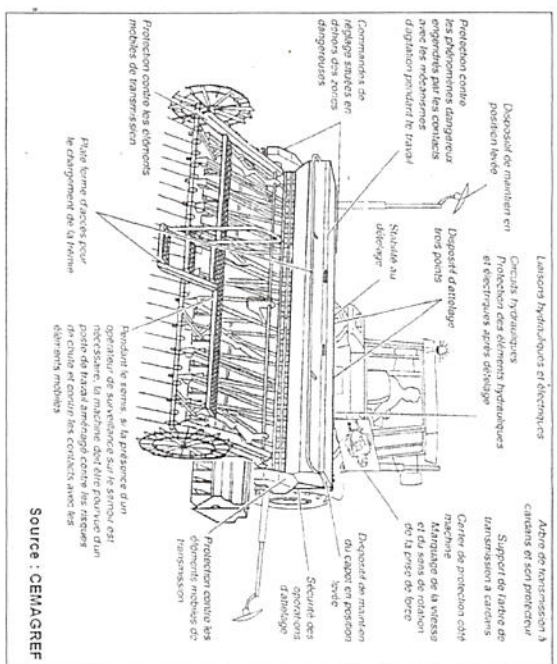


SEMIS → La période des semis expose les salariés et les exploitants à différents risques, les membres de la CPHSCT de l'Ariège font un point sur ces risques liés à cette activité.

Prévention des risques professionnels : les semis

La période des semis expose les salariés et les exploitants à différents risques : machines, chimique, routier, port de charges ... Les membres de la CPHSCT de l'Ariège ont souhaité faire une piqûre de rappel sur les risques liés à cette activité et sur les règles de sécurité à respecter :

Conformité des machines
 ■ S'assurer que tous les cardans soient adaptés, bien en place et maintenir leur protection en bon état, présence d'une barre de nivellement faisant office de barre d'éloignement, cartier de protection côté machine (arbre de transmission à cardans).



source : CEMAGREF

- Présence d'une plateforme d'accès pour le remplissage, présence des protecteurs de chaînes et des pignons d'entraînement.
- Bien choisir et entretenir son matériel, par exemple : tracteur avec cabine fermée et filtres à poussières et charbon actif remplacés au moins une fois par an, toujours veiller à la propreté de la cabine du tracteur.
- Prendre connaissance de la notice d'instructions de la machine et respecter les règles d'utilisation pour les phases de mise en service, réglages et maintenance.

- Dispositif de maintien en position levée
- Protection contre les phénomènes dangereux engendrés par les contacts de la machine pendant le travail
- Commandes de réglage situées en dehors des zones dangereuses
- Dispositif de maintien en position levée
- Cardans hydrauliques et électriques
- Cardans hydrauliques et électriques après réglage
- Sécurité au délestage
- Dispositif d'attelage
- Sécurité des opérations d'attelage
- Dispositif de maintien du câble en position levée
- Carter de protection côté machine
- Support de l'arbre de transmission à cardans
- Carter de protection côté machine
- Support de l'arbre de transmission à cardans
- Mantoux de la presse de terre
- Dispositif de maintien du câble en position levée
- Sécurité des opérations d'attelage
- Protection contre les éléments mécaniques de transmission
- Sécurité des opérations d'attelage
- Tendard le semis, à la présence d'un opérateur, de surveillance sur le semis est nécessaire, la machine doit être pourvue d'un poste de travail aménagé contre les risques de chute et contre les contacts avec les éléments mécaniques
- Plaque forme d'arcs pour le rangement de la paille
- Protection contre les éléments mécaniques de transmission

- Vérifier la pression des pneus pour ne pas déjanter.
- Déplacement sur la route
 - Respecter les règles de circulation des engins agricoles sur la route: présence de la signalisation obligatoire (gyrophare, panneaux, report des feux à l'arrière si nécessaire), véhicule d'accompagnement obligatoire si largeur du convoi supérieure à 3,5 mètres.
 - Si les routes empruntées sont étroites, sinueuses ou tout simplement dangereuses, utiliser un véhicule d'accompagnement.
 - Nettoyer les roues du tracteur et des machines au champ et balayer la route, si nécessaire

(afin d'éviter d'être mis en cause dans un accident).

Remplissage du semoir

- Big bags et sacs de semences traités doivent rester fermés hermétiquement et empilés de manière stable (limiter la hauteur de stockage autant que possible).
- Se positionner dos au vent et éviter de respirer les poussières dégagées, porter un masque.
- Ne pas fumer, boire, manger, téléphoner durant la manipulation des semences.

Remplissage avec une benne :

- Tenir compte de la déclivité du terrain, éviter les dévers, pour ne pas renverser la benne.
- Lors de la manœuvre, personne ne doit se tenir entre la benne et le semoir.

Remplissage avec des big bags :

- Utiliser un appareil de levage adapté, conforme, entretenu et vérifié périodiquement.
- Risque de renversement de l'appareil de levage : attention au balancement qui déplace le centre de gravité.
- La conduite d'un chariot télescopique est soumise à autorisation de conduite délivrée par l'employeur.
- Ouvrir les big bags aux endroits prévus (pas au milieu)
- Ne pas se tenir sous la charge.
- Remplissage avec des sacs :
 - Risque de lombalgie : privilégier des petits conditionnements lorsque cela est possible.
 - Limiter les distances à parcourir : rapprocher le plateau de transport, le semoir, du lieu de stockage.
 - Le plateau peut permettre de se mettre à hauteur du semoir.
- Remplissage du semoir
 - L'employeur doit veiller à préserver la santé et la sécurité des travailleurs :
 - En évaluant les risques professionnels dans un document unique,
 - En mettant en place des actions de prévention,
 - En rappelant régulièrement les instructions de travail et les règles de sécurité,
 - En assurant des formations à la sécurité
 - En montrant l'exemple et en appliquant ses consignes.